Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 39 (2009)

Heft: 3

Anhang: Vie pratique

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahier Vie pratique

Enquête PAR JEAN-ROBERT PROBST



Auto Les constructeurs snobent les seniors

La moitié de la production automobile, toutes marques confondues, est achetée par les clients de plus de 50 ans. A l'heure où la crise les frappe durement, les marques de voitures feraient bien de s'en souvenir.

la veille de l'ouverture du Salon de l'auto de Genève, les constructeurs font la grimace. L'an passé, ils ont enregistré une baisse des ventes moyenne de 8% dans toute l'Europe. En Suisse, les chiffres ont été catastrophiques en fin d'année. Selon auto-suisse, organisme chargé des statistiques, les ventes ont chuté de 16,3% en novembre. Et l'an-

née 2009 s'annonce mal, surtout pour les modèles de gamme supérieure. Or, c'est justement dans cette catégorie que les plus de 50 ans s'avèrent être les meilleurs clients. Que font les constructeurs pour les séduire? En matière de publicité, rien ou presque. En revanche, dans leurs laboratoires, les concepteurs s'emploient à trouver des modèles mieux adaptés à des conducteurs âgés.

Première constatation: dans leur communication, les constructeurs jouent à fond la carte du jeunisme, même si l'âge des acheteurs leur donne tort. Le dernier prospectus de Ford, distribué dans tous les ménages du pays, semble bel et bien s'adresser à une clientèle jeune. Pourtant, ce que le prospectus ne dit pas, c'est que, par exemple, le modèle Mondeo est principalement acheté par des -> retraités et que la moitié des Ford Galaxy sont vendues à des seniors. «On a délibérément choisi de viser les jeunes, même s'il aurait été plus judicieux de cibler les seniors», explique Erwin Thomann, responsable des relations publiques.

Pas de marketing ciblé

Pas de statistiques chez Mercedes, mais Olivier Peter, responsable des relations publiques, lève un coin du voile. «Sur l'ensemble de nos modèles, la moyenne d'âge des acheteurs atteint 48 ans.» On s'en doutait un peu. «Une tendance se dessine aujourd'hui chez les acheteurs de plus de 50 ans. Ils acquièrent des voitures de la classe A et B, plus petites, plus maniables et moins gourmandes.» Pas de marketing ciblé non plus pour la marque allemande. «En principe, les seniors n'aiment pas qu'on leur rappelle leur âge, note Olivier Peter. Ils veulent se sentir ieunes au volant...»

Même son de cloche chez Citroën, où l'on compte avant tout sur la fidélisation des clients. Le premier constructeur français propose des modèles qui s'adressent indifféremment à tous les conducteurs. «Quatre modèles séduisent les acheteurs de plus de 50 ans, relève toutefois Philippe Zimmermann, attaché de presse de la marque. Il s'agit du Berlingo, du C-crosser et des berlines C5 et C6.» A noter que ces deux derniers modèles haut



A l'avenir, l'intérieur des véhicules sera équipé en fonction de l'âge et des besoins des conducteurs.

de gamme se vendent entre 40 000 et 80 000 francs.

En Suisse, les ventes du groupe Amag (VW, Audi, Skoda et Seat) représentaient le quart des véhicules neufs acquis en 2008. «On peut dire que les 50+ sont un public cible très important pour nous», confie le porte-parole Donatus Grütter. Le marketing du groupe ne s'adresse pourtant pas spécialement aux seniors. Il met uniquement en valeur le caractère de chaque véhicule.

Quant à la marque italienne Fiat, elle a de tout temps visé une clientèle jeune et sportive. «Nous savons que la plupart de nos acheteurs ont entre 40 et 55 ans», relève Suzanne Prodo. Le constructeur turinois ne pratique pas de marketing ciblé. «Nous disposons d'un

budget limité et nous n'avons pas de modèle spécifiquement destiné aux seniors. Pourtant, il arrive que des retraités sans grands moyens achètent des modèles bon marché comme la Uno ou la Panda.»

Selon les analystes, il n'y aurait pas une seule, mais trois catégories de clients âgés. Les quinquagénaires aisés achètent des modèles plutôt prestigieux; les sexagénaires des véhicules utiles (genre tout-terrain) et, à partir de 75 ans, ils préfèrent de petites voitures pour de courts trajets.

Des véhicules adaptés

L'âge venant, les clients se montrent plus exigeants, notamment en matière de confort. On sait par exemple que, à 60 ans, l'acuité visuelle est huit fois moindre qu'à 20 ans. Or, que proposent les constructeurs pour séduire une clientèle souffrant de petits handicaps (mobilité légèrement réduite, douleurs dorsales, vision diminuée)? Pas grand-chose. Voyez les publicités dans la presse ou à la télévision. On y parle d'évasion, d'économie de carburant, de véhicules écologiques, de performances, de consommation ou de la capacité du coffre. Pas un mot sur les améliorations qui pourraient faciliter la conduite des seniors. Pourtant, certains constructeurs commencent à prendre en compte les besoins des clients âgés. Chez Opel,

Twingo: un modèle jeune pour vieux

Du côté de chez Renault, on part du principe que les plus de 50 ans ne veulent pas d'une voiture «pour les vieux». Mais la marque française a prouvé à deux reprises que le fossé se creuse entre la volonté du créateur et la loi du marché. Au début des années 90, Renault sortait la Twingo, une petite voiture pas chère, destinée à séduire une clientèle jeune. Résultat: ce sont en majorité les retraités qui achètent ce modèle. Plus près de nous, les concepteurs ont imaginé une voiture spécialement destinée aux seniors. Nom de baptême: Aventime. L'échec fut à la hauteur des espoirs du constructeur. Pourtant, la marque a récemment intégré un pôle de prospective générationnelle à sa cellule marketing. «Il n'est plus question de développer un modèle spécifique, dit Olivier Cureau, responsable de cette nouvelle structure. Les seniors ne veulent pas d'un modèle estampillé "vieux".»



Ford Galaxy, ce modèle séduit les seniors qui achètent la moitié de la production.

par exemple, on a doté le dernier modèle Insignia de sièges parfaitement adaptés aux personnes souffrant de maux dorsaux (60% des conducteurs). Renault profite des analyses de son nouveau service pour améliorer la lisibilité des cadrans lumineux et travaille à la suppression des montants avant pour favoriser la visibilité.

Ford a chargé ses laboratoires de recherche aux Etats-Unis et en Allemagne de simuler les effets du vieillissement chez l'individu dans le cadre d'un programme «age explorer», de manière à améliorer le confort à plusieurs niveaux. La palme revient à Toyota. La marque japonaise a mandaté Ryunta Kawajima, cet informaticien connu

pour avoir créé la console de jeux Nintendo DS (destinée à tester la mémoire), pour concevoir un véhicule adapté aux seniors. Ainsi, les futurs véhicules devraient être équipés de divers appareils qui mesurent la condition physique, les réflexes et suivent l'activité neurologique du conducteur âgé. L'une des options les plus appréciées des seniors est proposée pour les produits haut de gamme du groupe Amag. Il s'agit de l'aide au parcage latéral, qui équipe notamment les modèles Golf VI, Touran et Passat CC. Vous n'en avez jamais entendu parler? Normal, on ne fait pas de publicité ciblée pour les seniors. Cela pourrait nuire à l'image de la marque...

Témoignages

«Elle parque toute seule»

Daniel, septuagénaire actif, fait partie de ces retraités qui ne regardent pas à la dépense. «Je n'ai plus tellement d'années à vivre, alors j'ai décidé de me faire plaisir avec une belle voiture. Mon choix s'est porté sur la VW Tiguan, un véhicule tout-terrain élégant et sûr. J'apprécie la bonne visibilité et j'ai opté pour le système automatique de parcage latéral. Plus besoin de toucher le volant, la voiture se parque toute seule. Seul bémol: pour maîtriser toutes les options proposées sur ce modèle, j'ai dû ingurgiter les 475 pages du manuel...»

«Le service est important»

Passionné de voitures. Yves a longtemps roulé en BMW. A la retraite, il a changé pour une Twingo. «Je n'ai pas besoin d'effectuer de longs trajets. Cette voiture est extrêmement pratique pour faire les courses, promener mon chien et rendre visite à ma famille. Elle est peu gourmande, offre un bon confort et une sécurité tout à fait satisfaisante. Mais si j'ai choisi ce modèle, c'est avant tout pour l'aspect pratique. Le garagiste est proche de mon domicile et il offre un service parfait.»

PUBLICITÉ



Guides Mepha destinés aux patients sur le thème cardiologie/appareil circulatoire

- ♥ Mieux informé sur le cholestérol et les autres graisses du sang
- **▼** Mieux informé sur l'hypertension artérielle
- ♥ Ce que vous devez savoir sur les troubles du rythme cardiaque

Vous trouverez d'autres brochures sur le site Internet de Mepha

Disponibles gratuitement à votre pharmacie ou sur www.mepha.ch

Les médicaments à l'arc-en-ciel



Droits

PAR SYLVIANE WEHRLI

Certificat d'héritier

Au décès de mon père, ma mère a voulu retirer de l'argent sur leur compte commun à la banque et on lui a demandé le certificat d'héritier. De quoi s'agit-il? Que faire pour l'obtenir?

e certificat d'héritier est indispensable pour entrer en possession de certains biens du défunt, dont les comptes bancaires ou postaux. Il est également requis pour opérer un transfert de propriété immobilière au registre foncier. Il n'est en revanche pas nécessaire pour partager du mobilier entre héritiers. La règle est la même pour les comp-

tes joints des couples. Il n'appartient pas à la banque de définir quelle est la part du défunt et celle du survivant, raison pour laquelle il est important que, dans un couple, chaque partenaire dispose au moins d'un compte personnel.

Le certificat d'héritier est délivré par l'autorité chargée des démarches officielles après un décès Pour obtenir une telle pièce, les héritiers doivent avoir accepté la succession et prouver leur qualité d'héritier.

Si le défunt n'a pas fait de testament ou de pacte successoral, les héritiers sont les héritiers légaux mentionnés dans la loi (conjoint ou partenaire enregistré survivant, enfant et leurs descendants, ou, à défaut, parents et leurs descendants). En cas de testament, les héritiers sont ceux nommés par le défunt. Néanmoins, les héritiers légaux peuvent s'opposer au testament, ce qui retarde grandement la délivrance du certificat d'héritier. Celui-ci sera établi suite à un procès ou à une convention entre héritiers.

Le certificat d'héritier n'implique pas partage de la succession. En effet, sur la base du certificat d'héritier, il est possible d'entrer en possession des biens bloqués, moyennant signature de tous les héritiers.

Mon argent

PAR JEAN-LOUIS EMMENEGGER

Comptes bancaires: économisez les frais

«Chaque mois, je dois payer d'importants frais pour la tenue de mon compte bancaire. Pourquoi?» se demande M. Y. T. à P.

otre lecteur soulève le problème qui fâche régulièrement les clients des banques: celui des «frais de tenue d'un compte». La plupart des banques, afin d'inciter le client à déposer tous ses fonds dans le même établissement, «sanctionnent» ceux qui n'ont «que» de petits montants. Alors que ceux qui ont des montants plus importants (Fr. 7000.-, 10 000.- ou 15 000.- selon les banques), ou un prêt hypothécaire, bénéficient de frais de gestion plus bas, et même d'un taux d'intérêt créditeur supérieur! Bref, vous l'avez compris: plus vous avez de sous, plus la banque vous fait de cadeaux et, inversement, moins vous en avez plus elle vous taxe.

Après une analyse rapide, une conclusion s'impose: les deux grandes banques (UBS et Credit Suisse) sont les plus gourmandes envers les «petits clients». Par contre, les banques cantonales, Banque Coop, Banque Migros, Raiffeisen et PostFinance offrent, elles, des comptes pour le «client de base» à de bien meilleures conditions.

Notre lecteur signalait que sur son compte avec moins de Fr. 15 000.—, Credit Suisse lui prélevait Fr. 6.— par mois et que toute écriture comptable lui coûtait en plus Fr. 0,50. Selon son calcul, une fois tous les paiements mensuels effectués, le prélèvement des frais de gestion annuels de Fr. 72.— fera

qu'en quelques années... son compte arrivera à un solde nul! Et ce n'est pas le misérable intérêt créditeur qui va changer la donne!

La réponse des banquiers? Regroupez vos avoirs (compte courant, épargne 3, hypothèque, actions, etc.) dans une seule banque. Si le montant total des avoirs dépasse Fr. 15 000.—(dans le cas du CS), les frais annuels de tenue de compte sont... gratuits!

A noter qu'en gérant son compte par internet avec e-banking, les frais de tenue de compte sont également moindres.

Appareils acoustiques Remboursement sous conditions

Le prix des appareils acoustiques dépasse largement les montants octroyés par les assurances sociales. Résultat: l'assuré y va de sa poche, quand il en a les moyens... Petit tour des guestions qui se posent le plus fréquemment.

1. Par qui et comment est-on remboursé?

Les retraités s'adressent à l'AVS qui ne rembourse qu'un appareil pour une oreille, à raison de 75% et jusqu'à concurrence d'un montant limite. Les personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge de l'AVS sont remboursées par l'AI qui paie l'appareillage des deux oreilles à raison de 100% jusqu'à concurrence d'un montant limite (voir tableau). Si l'on choisit un appareil plus coûteux, il faut payer la différence. Seuls les assurés domiciliés en Suisse ont droit à cette prise en charge.

2. A quel type d'appareil a-t-on droit sans payer de supplément?

Cela dépend de la gravité du handicap diagnostiqué par le médecin ORL. Les assurances sociales distinguent trois niveaux de handicap, qui correspondent à trois catégories d'appareils. Ceux de la première catégorie sont rudimentaires et ont quelque chance de finir dans le tiroir de la table de nuit. La qualité s'améliore dans les deux catégories supérieures. Mais les appareils haut de gamme, les plus performants, sont hors catégorie: il faut payer un supplément.

3. A quels appareils a-t-on droit en versant un supplément?

A toute la panoplie des modèles mis sur le marché par les quinze entreprises présentes en Suisse, mêmes aux plus pointus, pour peu que l'audioprothésiste les propose. Cela en fait près de 800... L'Office des assurances sociales (OFAS) voudrait réduire cette offre à trois ou quatre marques. Les audioprothésistes s'y opposent (lire encadré page 32).

4. Ce supplément est-il élevé?

Oui. Il oscille entre 800 et 2500 francs pour une oreille, et peut atteindre 5000 francs pour le double appareillage.

5. Vaut-il la peine de prendre un appareil plus coûteux que celui qui est prescrit?

Oui du point de vue médical, tout comme on a intérêt à se faire appareiller les deux oreilles si nécessaire. Les appareils haut de gamme sont capables d'atténuer les bruits ambiants au profit de la parole. Grâce à un nombre élevé de canaux de fréquence, ils restituent les sons avec davantage de nuances, proposent divers programmes d'écoute et permettent de régler le volume. Il faut savoir cependant que le prix d'un appareil dernier cri chute lorsqu'il est détrôné par une nouveauté. La meilleure solution consiste encore à essayer au moins deux appareils de prix différents pour avoir un point de comparaison.

6. Pourquoi les appareils sont-ils si chers?

Pour l'audioprothésiste, c'est en raison des progrès foudroyants d'une technologie qui évolue à la vitesse grand V et de l'importance du service ->

PUBLICITÉ



Services Réhabilitation **Movens Auxiliaires** E-mail: info@srssa.ch



Sièges et plates-formes d'escaliers Elévateurs verticaux E-mail: info@handilift.ch

Tél. 021 801 46 61 - Fax 021 801 46 50 Z.I. Le Trési 6C - CP 64 - CH-1028 Préverenges

Sièges et plates-formes monte-escaliers

Equipements et accessoires pour la salle de bains et les toilettes. Soulève-personnes et accessoires. Assistance à la marche. Fauteuils roulants. Scooters électriques.

Location et vente de lits médicalisés. Mobilier et installations pour soins à domicile avec le meilleur rapport qualité/prix

Succursale à Boudevilliers (NE) - 079 331 36 04

Pour recevoir une documentation gratuite. veuillez nous retourner cette annonce

Nom	State of the contract of	
Prénom	sam a mal	
Adresse_		

NPA Localité à la clientèle. L'Office fédéral des assurances sociales estime, quant à lui, que les audioprothésistes s'octroient des marges trop élevées. Ce bénéfice atteint chez certains jusqu'à 45% du prix de vente si on y inclut les rabais octroyés par les fabricants sans être répercutés sur le client. C'est trop aux yeux des assurances sociales, d'autant que l'audioprothésiste reçoit en plus un confortable forfait pour les prestations qu'il délivre.

7. Quelles prestations le forfait de l'audioprothésiste couvre-t-il?

L'audioprothésiste procède à divers tests auditifs, propose au client d'essayer longuement au moins deux appareils, effectue moult réglages et donne de précieux conseils. Après l'achat, il suit le client jusqu'au remplacement de l'appareil. Il nettoie régulièrement la prothèse, vérifie les programmes, fait de nouveaux réglages et tests de contrôle. Pour ce travail de longue haleine, il reçoit des assurances sociales un forfait de 1000 à 1400 francs environ pour l'appareillage d'une oreille, jusqu'à 2000 francs pour les deux.

8. Quelles sont les démarches à entreprendre pour obtenir un appareil?

Il faut remplir le formulaire de demande délivré par l'AVS. Suivent une consultation décisive chez le médecin ORL, six à huit séances chez l'audioprothésiste et un deuxième passage chez le médecin pour vérifier si l'appareil convient.

Examen ORL obligatoire

La première consultation chez le spécialiste en oto-rhino-laryngologie est décisive. D'elle dépendra l'appareillage.

e médecin ORL est l'expert. C'est lui qui est chargé par les assurances sociales de comptabiliser vos «points de surdité». Plus vous cumulez de points, plus important sera le montant du remboursement, comme le montre le tableau ci-dessous. Mais le nombre de points ne dépend pas seulement de l'importance du déficit auditif diagnostiqué à travers une série d'examens pointus. Il faut encore démontrer que ce déficit génère un «handicap socio-émotionnel», lequel est évalué sur la base

d'un questionnaire précis. Si vous êtes retraité, le médecin vous posera sept questions concernant vos difficultés dans les situations suivantes:

- Au téléphone: votre interlocuteur doit-il répéter ses propos, la conversation est-elle impossible?
- En société: votre déficience auditive entraînet-elle un malaise, des malentendus?
- Conversation en milieu bruyant: êtes-vous incapable de converser au restaurant, dans le train...?
- En écoutant la radio ou devant la télévision: votre entourage trouvet-il que vous poussez le volume trop fort, avezvous des difficultés à saisir les dialogues?
- En public: renoncezvous à vous rendre à des réunions ou spectacles en raison de votre problème d'audition?

- Renoncez vous à prendre la parole en groupe?
- Souffrez-vous d'isolement?

A chaque fois, vous devrez quantifier votre gêne en indiquant à quelle fréquence ce genre de difficultés se manifestent: «Rarement, occasionnellement, dans la moitié des cas, fréquemment, toujours, jamais.» Plus la fréquence est élevée, plus important sera le montant du remboursement. Celui qui répond «toujours» à chaque question glane 35 points de surdité...

«Pour avoir droit à une catégorie supérieure d'appareil, il faut se plaindre, admet le D¹ Albert Mudry, expert ORL confirmé. Mais les patients ont plutôt tendance à minimiser leur handicap, sans doute par gêne, ce qui n'est guère dans leur intérêt...» Qu'on se le dise! ■

Déficits et remboursements

Plus le handicap est élevé, plus performant sera l'appareil prescrit.

	Déficit léger à moyen 25 points de surdité avant la retraite 40 points de surdité après la retraite	Montant remboursé Fr. 1570.– (Fr. 600.– pour l'appareil, Fr. 970.– pour le travail de l'audioprothésiste)*
	Déficit moyen à grave 50 à 75 points de surdité	Montant remboursé Fr. 2015.– (Fr. 825.– pour l'appareil, Fr. 1190.– pour le travail de l'audioprothésiste)*
	Déficit sévère Dès 75 points de surdité	Montant remboursé Fr. 2455.– (Fr. 1050.– pour l'appareil, Fr. 1405.– pour le travail de l'audioprothésiste)*
4		

*Prix hors TVA, calculés pour l'appareillage d'une seule oreille. Celui qui se fait appareiller après l'âge de la retraite doit encore déduire les 25% à sa charge.

Projet de l'OFAS

En dix ans, le nombre de personnes appareillées a doublé. Face à la charge financière, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) entend sélectionner trois ou quatre marques offrant un bon rapport qualité prix et proposant un large assortiment. Seuls 250 modèles seraient remboursés (contre 780 aujourd'hui). L'OFAS compte acheter ces appareils, après avoir négocié les prix à la baisse, et utilisé les économies ainsi générées pour offrir l'appareillage des deux oreilles aux retraités. Les audioprothésistes ont fait recours au Tribunal administratif fédéral et gagné une première manche mi-février. Mais l'OFAS insiste et va continuer à défendre son projet.

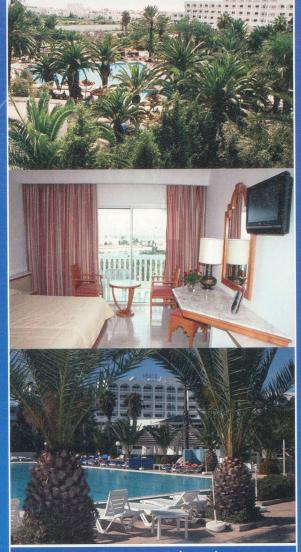
Séjour à MONASTIR (TUNISIE) (spécial lecteurs Générations)

25 avril - 2 mai 2009

HÔTEL KANTA ★★★★ CHF 1275.—

- Vols directs GENÈVE-MONASTIR par Nouvelair
- Séjour en pension complète
- 2 excursions: TUNIS, CARTHAGE et SOUSSE
- Assistance de notre représentant local

MONASTIR se situe à l'extrémité sud du golfe de Hammamet. Douceur du climat, pureté du ciel, éclat splendide de la mer, tout concourt à garantir des vacances détendues et riches d'expériences et d'émotions!



Renseignements et réservations

TOURISAIR TRAVEL SA Rue du Mont-Blanc 20 — CH-1205 - GENÈVE — Tél. 022 732 60 00 (09H00-18H00) Contact: jacques





ne nas nrofiter du soleil

PAR BERNADETTE PIDOUX

Premiers secours, utiles à soi et

Pro Senectute Valais propose aux seniors de suivre des cours de soins d'urgence pour venir en aide efficacement à leurs petits-enfants ou à leurs proches âgés en cas de besoin. Apprendre les bons gestes qui sauvent.

initiative, lancée par l'animatrice de Pro Senectute Valais Muriel Schwéry Baechler, est originale et très utile. Il s'agit d'apprendre les bons gestes aux seniors qui peuvent se trouver confronter au malaise d'un conjoint à la maison, à l'accident d'un proche ou à un problème de santé d'un petit-enfant dont ils ont la garde un aprèsmidi. Muriel Schwéry Baechler s'est adressée aux spécialistes de ce type de cours, des membres de l'Alliance suisse des Samaritains, qui ont l'habitude de travailler avec des publics très variés, des plus jeunes aux plus âgés.

Les cours, agendés de mars à mai, auront lieu dans les différentes sections de Martigny, Sierre, Sion et Entremont, sur trois séances de deux heures et demie chacune. Marc Maret est l'un des samaritains chargés du cours. «Les personnes âgées n'ont souvent jamais suivi une telle formation. Actuellement, c'est en effet obligatoire pour l'obtention d'un permis de conduire, mais ça n'était pas le cas au moment où ces personnes l'ont passé.»

Marc Maret se veut rassurant: «Nous n'allons pas apprendre de gestes techniques compliqués, comme un massage cardiaque, qui requièrent de la force physique. Nous souhaitons plutôt enseigner comment bien réagir et alerter utilement les secours.»

La prise en charge d'une situation d'urgence est primordiale. «Nous sommes confrontés à des cas de personnes qui paniquent et ne parviennent pas à donner les bons renseignements par téléphone (lire encadré). C'est une perte de temps qui peut avoir des conséquences.» Lorsqu'il s'agit d'adultes, il est important d'identifier si la personne est victime d'un malaise, si elle est inconsciente ou non, si elle a de la peine à respirer, si la chute a pu entraîner une fracture, fréquente notamment chez des gens âgés. «On peut avoir des gestes simples, comme celui de dégrafer un vêtement pour permettre à la personne de mieux respirer», explique M. Maret. On peut aussi observer s'il y a hémorragie ou non lors d'une chute. «Dans le cas de personnes vivant seules, il faut penser aussi à la déshydratation liée à une forte chaleur ou provoquée par l'impossibilité de se déplacer», ajoute-t-il. «Lorsqu'on a suivi de tels cours, raconte le samaritain, on est plus apte à prendre des mesures adéquates et on a aussi plus confiance en soi.» Ce qui évite au sauveteur d'avoir deux personnes à traiter au lieu d'une!

Situations à risques

Beaucoup de seniors ont à cœur de garder leurs petits-enfants sur une journée ou même plus. Un vrai plaisir, mais aussi une grosse responsabilité. «Souvent, ils ou elles ont perdu l'habitude des gestes du quotidien avec un enfant. Un nourrisson ou un petit-enfant qui marche ou qui rampe, ce sont des univers différents et les risques ne sont pas les mêmes!» commente le spécialiste. «Nous insistons sur la prévention, sur la sécurisation des lieux dans nos cours.» Un bébé sur une table à langer ne doit jamais être lâché. Si tout adulte en est conscient, il peut y avoir des moments d'inattention. Le bain est aussi un moment critique, tout comme la piscine en été, même si elle contient très peu d'eau. Pour éviter les dangers liés à l'électricité, il vaut la peine d'installer des cache-prise et de ne laisser aucun fil visible susceptible d'être tiré. Un appartement de grands-parents n'est pas toujours adapté aux petits-enfants!

Une brusque montée de température chez un enfant en bas âge peut alerter et se traiter simplement dans un premier temps par le grand-parent. Les services d'urgence pédiatriques sont trop souvent sollicités, sans que les premières mesures, comme l'administration d'un suppositoire fébrifuge, aient été tentées.

L'appel au secours

Observer la situation:
qui est blessé? que s'est-il passé? Si le blessé est conscient, il faut lui parler.

Réfléchir: identifier s'il y a danger pour le blessé ou les sauveteurs (danger de la circulation sur une route par exemple), sécuriser les lieux.

Agir: se protéger soi-même et alerter les secours en appelant le 144, en restant si possible à proximité de la victime.

Précisions à donner par téléphone: qui? quoi? quand? où? combien? Autres détails importants: danger imminent, etc.

aux autres



Prévention et premiers secours sont indispensables aux grands-parents.

D.R.

«Il y a un domaine pour lequel il faut absolument connaître le geste précis et indispensable, c'est lors d'étouffement.» Les enfants ingèrent parfois des objets aussi divers que les petites pièces d'un jeu, tétines ou autres. Si l'objet ne sort pas spontanément, avec quelques tapes sur le dos et la tête penchée, et que l'enfant suffoque, il fait faire une manœuvre avec les deux bras autour du thorax de l'enfant, en se plaçant derrière lui et exercer une pression forte pour que l'objet soit expulsé. Un geste qu'il vaut la

peine d'apprendre et qui peut éviter le pire.

«Un rappel des risques d'insolation ou de déshydratation est toujours bienvenu», note Marc Maret. Après cette remise à jour, les grands-parents devraient se sentir à l'aise et profiter pleinement des moments dédiés aux petits.

Renseignements et inscriptions:

Pro Senectute Valais, tél. 027 322 07 41. Le prix d'un tel cours est de 75 francs pour trois leçons.

Nouvelle activité à Fribourg

Les cours Equilibre et prévention des chutes sont un grand classique des cours Pro Senectute dans toute la Suisse. Fribourg innove en créant un atelier spécifique pour les personnes malvoyantes. Les difficultés d'équilibre sont en effet accrues lorsqu'on a une vue défaillante ou presque inexistante. Le cours a lieu les mercredis dès le 15 avril à Villars-sur-Glâne.

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute Fribourg, tél. 026 347 12 40.



Adresses utiles

Pro Senectute **Bienne**Quai du Bas 92, c.p. 1263
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Fribourg**Ch. de la Redoute 9,
c.p. 1752 Villars-sur-Glâne 1
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute **Arc Jurassien**Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail: prosenectute.tavannes@ne.ch
Tél. 032 482 67 00
Fax 032 482 67 09

Pro Senectute Arc Jurassien
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800
2800 Delémont
e-mail: prosenectute.delemont@ne.ch
Tél. 032 886 83 20
Fax 032 886 83 19

Pro Senectute Arc Jurassien Bureau régional Neuchâtel Rue de la Côte 48a 2000 Neuchâtel e-mail: prosenectute.ne@ne.ch Tél. 032 886 83 40 Fax 032 886 83 41

Pro Senectute Arc Jurassien Rue du Pont 25 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 886 83 00 Fax 032 886 83 09

Pro Senectute Vaud Maupas 51 1004 Lausanne e-mail: info@vd.pro-senectute.ch Tél. 021 646 17 21 Fax 021 646 05 06

Pro Senectute Valais Siège et centre d'information Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion e-mail: info@vs.pro-senectute.ch Tél. 027 322 07 41 Fax 027 322 89 16

Le couple et l'argent au fil de trois générations



Comment les couples gèrent-ils l'argent du ménage? Caroline Henchoz, docteure en sociologie à l'Université de Fribourg, explique les différences selon les tranches d'âge.

Caroline Henchoz, chargée d'enseignement et de recherche à l'Université de Fribourg.

outes générations confondues, il est plus facile de parler d'amour que de sous», affirme Caroline Henchoz. Pour lever le voile sur ce tabou, la chercheuse fribourgeoise a d'abord analysé la gestion des revenus au sein des jeunes couples. Aujourd'hui, elle poursuit son étude auprès des parents et des grands-parents. Ses premiers résultats montrent que dans les trois générations, les femmes disposent de moins d'argent que les hommes. Mais la perception de cette inégalité diffère à chaque tranche d'âge.

- Comment les couples de 65 ans et plus gèrent-ils leur argent?

- Caroline Henchoz: Dans cette catégorie, les femmes considèrent que le pouvoir masculin sur l'argent est «naturel». Elles ne savent pas toujours combien gagne leur mari, mais ressentent réelle solidarité financière avec lui. Et elles se débrouillent... L'épouse d'un avocat m'a confié que, au début de son mariage, elle a reçu le même montant mensuel pendant une quinzaine d'années. Elle n'osait pas lui faire une remarque directe ou évoquer l'augmentation des prix. Alors, elle le privait parfois de ses fromages préférés et le mari rallongeait le montant. Plusieurs femmes âgées m'ont aussi expliqué qu'elles attendaient «le jour où il était de bonne humeur» pour proposer un achat particulier.

- Comment faisaientelles pour s'acheter un sac à main ou payer leur coiffeur? – «Il fallait gratter.» J'ai entendu cette expression plusieurs fois. En fait, les aînées ne font pas de différences entre les dépenses communes et les dépenses individuelles.

- Et dans la génération intermédiaire?

- Chez les 45-65 ans, les femmes semblent satisfaites de la façon dont leur couple gère l'argent. Elles exercent souvent une activité professionnelle à temps partiel et leur salaire leur permet de «faire des cadeaux». Elles se sentent mieux loties que leurs propres mères. Une fois que les enfants sont grands, celles qui reprennent un travail à l'extérieur le font pour s'épanouir et non pour augmenter les revenus du ménage. Là encore, l'homme est le principal «pourvoyeur économique» de la famille et valorisé en tant que tel.

- Changement de taille chez les trentenaires...

-Oui, chez les jeunes couples, chaque conjoint a son mot à dire sur les dépenses du ménage. Les femmes ne veulent pas dépendre du revenu de leur mari et souhaitent s'assurer une autonomie financière pour le cas où il y aurait un problème ou un divorce. En fait, j'ai repéré un certain malaise chez les trentenaires. Convaincues que l'égalité entre les sexes est solidement acquise en Suisse, elles déchantent subitement lorsqu'elles se marient. Pourquoi? Parce que leur statut économique et leurs revenus sont moins bons que ceux de leur conjoint. Cette situation leur donne un sentiment d'insatisfaction. Et parfois d'amères désillusions...

Le Couple, l'Amour et l'Argent, de Caroline Henchoz, L'Harmattan.

Histoires de sous...

- En Suisse, dans six ménages sur dix, les femmes assurent moins d'un quart des revenus du ménage.
- Dans 7% des ménages seulement, les femmes assurent la moitié ou plus des revenus de la famille.

Le retour au Lego

Pour paraître modernes, de nombreux grands-parents offrent des jeux électroniques à leurs petitsenfants. Il n'est pas sûr qu'ils aient raison... Un psychologue de la Sorbonne a en effet mené une étude pendant six mois dans une classe d'enfants de 8 ans. Un premier groupe d'élèves s'entraînait tous les jours sur une console de jeux alors que le second groupe faisait des exercices classiques. Résultat? Contrairement à ce qu'affirment les fabricants de high-tech, les jeux électroniques ne développent pas de facultés particulières en matière de raisonnement ou de mémoire. Vive le retour aux Lego et à la pâte à modeler!

Le trésor de l'AVS rétrécit

Le trou financier creusé dans la caisse AVS en l'an de disgrâce boursière 2008 pourrait atteindre 5 milliards de francs. La fortune du fonds de compensation a ainsi passé de 27 milliards à fin 2007 à 22 milliards à fin 2008. Pour mémoire: le fonds avait dégagé une plusvalue de 6 milliards entre 2003 et 2007.

Les soins à domicile progressent



200 000 Suisses bénéficient de l'aide et des soins à domicile. Ces prestations s'améliorent au fil des années. Mais lentement. Trop lentement?

près 65 ans, une personne sur dix recourt à une organisation d'aide et de soins à domicile. Après 80 ans, une personne sur quatre reçoit ce genre de prestations. En 2007 dans notre pays, 205 000 personnes ont ainsi bénéficié d'un soutien médical ou social. Malgré les nombreux discours politiques qui prônent ce genre d'aides plutôt qu'une coûteuse et difficile prise en charge en EMS, la progression n'est pas énorme: 2,2% en une année.

Quelles prestations?

Chez les personnes de moins de 65 ans, la moitié des heures facturées correspond à des prestations de soins. Cette proportion monte à 62% pour les 65-79 ans et à 65% pour les 80 ans et plus. Le trio de tête des prestations les plus souvent fournies? Les soins à la personne, l'aide ménagère et les repas chauds livrés à la maison. Suivent la

location de mobilier pour malades et les services de transport.

Quel personnel?

Les 639 organisations actives en Suisse (un tiers de moins qu'il y a dix ans) emploient 28 000 personnes pour environ 12 000 postes à plein temps, soit environ 1,6 emploi pour mille habitants. La moitié du personnel dispose d'une formation médicale professionnelle.

Qui paie?

Difficile de savoir combien déboursent les bénéficiaires. Certains règlent euxmêmes les factures, d'autres doivent payer des franchises à leur caisse maladie. Quelques repères: sur 1,2 milliard de recettes, environ un tiers est payé par les caisses et une moitié provient de trois sources de subventions: AVS (15%), communes (17%) et cantons (14%).

PAR ANNE ZIRILLI

Shopping à Lausanne



De la vieille ville au Flon, avec un crochet d'est en ouest, nous vous proposons une sélection de boutiques qui sortent de l'ordinaire...

C'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir quelques quartiers de la ville.

Rosael

Depuis 4 ans rue de la Louve

Des bijoux en veux-tu en voilà... Sautoirs, pendentifs lumineux accrochés à de fines chaînettes perlées, tours du cou habillés de sequins, bagues, bracelets et boucles d'oreilles scintillantes se disputent la vedette dans cette petite boutique qui semble décorée par une fée... Toutes ces pièces, ainsi que les écharpes, sortent de l'atelier de Véronique Mermod, une artisane inspirée qui tra-

vaille à domicile quand ses trois enfants et son métier de technicienne en radiologie lui en laissent le temps. La couture, les bijoux... deux arts qu'elle conjugue avec grâce, en associant aux perles rubans et guirlandes de fil nylon coloré. Elle crochète même le fil de fer...

Rue de la Louve 3. Métro Riponne. Me et ve 14 h-18 h 30. Sa 11-17 h.



La Malle au Trésor

Depuis 20 ans à Lausanne, depuis 5 ans au Flon

Retour au début du siècle passé, à l'époque des paquebots. La petite boutique de **Pierre Ilg**, doreur sur bois et seul restaurateur de malles en Suisse, est peuplée de bagages d'un autre temps. Nécessaires de toilette, malles à pique-nique ou à écriture voisinent avec les nostalgiques wardrobes qui accompa-

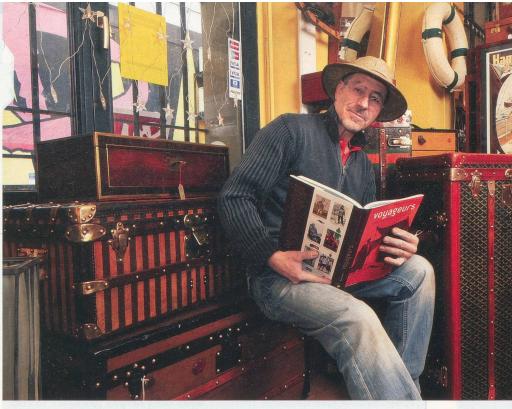
Accessoirement

Depuis 7 ans rue Marterey

Echarpes plissées ou à volants, bérets et toques, sacs, bijoux, la boutique offre toute la gamme des accessoires. Les modèles sont réalisés sur place, par Carmen Wiesel et ses deux collaboratrices. C'est durant un séjour à Londres que cette mère de famille a développé ce savoir-faire, aux côtés d'une styliste et d'une créatrice de costumes. De retour à Lausanne, elle tourne le dos à sa profession en soins infirmiers et crée sa première collection à domicile. Aujourd'hui qu'elle a pignon sur rue, elle accueille également dans sa boutique des accessoires venus d'ailleurs: gants Buscarlet cuir et maille et sacs en gore-tex pour les hommes.

Rue Marterey 74. Métro Place de l'Ours. Ma-ve 11 h 30-18 h 30. Sa 10 h-17 h. gnaient les riches voyageurs dans leur traversée de l'Atlantique: de véritables petites armoires, avec penderie et tiroirs. Fasciné par ces «voyageuses muettes» qui lui parlent de son époque fétiche, Pierre Ilg les restaure ou les transforme habilement en bibliothèque ou meuble à CD. Il confectionne aussi sur commande des bagages rigides et légers aux finitions impeccables.

Galerie Port Franc, rue de Genève 21. Métro Flon. Ma-ve 10 h-12 h 30 et 14 h-18 h 30. Sa: 10 h-17 h.



A la même adresse: la grande brocante de Michel Grin est dédiée aux meubles et objets du XXe siècle (des années 30 aux années 80). Un petit bar y est aménagé. De là, on découvre le quartier branché du Flon. A voir: le grand immeuble, Voie du Chariot, aux parois vitrées capitonnées de voiles gonflées et translucides, les petites places futuristes, les graffitis sur les vieux garages de la rue des Côtes-de-Montbenon, les bancs qui semblent étudiés pour qu'on ne puisse pas s'y asseoir, les W.-C. publics dotés de parois transparentes qui s'obscurcissent lorsqu'on les utilise. Le soir, des chemins de néons de couleurs vives guident les pas des visiteurs.



Cocooning Collection

Depuis un an au Grand-Saint-Jean

Une pyramide de savons, des accessoires de bain et dans un coin, trois tables pour déguster un thé, café ou chocolat. Fabienne Frei a le sens de l'accueil et du savoir-faire. C'est elle qui fabrique ces savons à base d'huiles végétales et d'essences naturelles dans les locaux désaffectés de la laiterie de Bettens transformée en savonnerie. Deux boutiques: une à Neuchâtel, l'autre à Lausanne.

Grand-Saint-Jean 16. Métro Riponne. Ma-ve 9 h-18 h 30. Sa 10 h-17 h.



Vivre Irène

Depuis 35 ans à la Riponne

C'est l'une des trois minuscules échoppes adossées au mur d'enceinte de la Cité. D'étroites boîtes vitrées, sans eau ni chauffage, propriétés de la Ville. Irène Pingoud s'y sent chez elle. Car la Riponne, elle la fréquentait enfant, lorsqu'elle faisait les marchés avec char et cheval en compagnie de sa grand-mère paysanne. Amoureuse des objets qui font rêver, cette créatrice d'ambiances expose, entre saris et bijoux, d'a-



dorables luminaires en verre. A deux pas, ne pas manquer la rue de la Mercerie, jalonnée de jolies boutiques.

Place de la Riponne, rue de la Madeleine 26. Métro Riponne. Lu, ma et je 14 h-18 h. Me 10 h-18 h. Sa 10 h-16 h.

Vom Fass

Depuis cinq mois au Flon

Ici, on déguste avant d'acheter. Johanna Biéler propose plus de 20 sortes de vinaigres précieux, présentés dans des tonneaux en céramique: vinaigres de fruits, vieillis en fût de chêne dans le village allemand de Waldburg, en Souabe, mais aussi vinaigres balsamiques de Modène... On goûte, on choisit la dimension du flacon (dès 1 dl), on le fait remplir. Lorsqu'il est vide, on repasse au magasin. Une large gamme d'huiles pressées à froid, des spécialités gourmandes et une grande variété de whiskies et de liqueurs complètent l'assortiment.

Le Flon, Voie du Chariot 5. Métro Flon. Lu 12 h-18 h 30. Ma-ve 10 h-18 h 30. Sa 10 h-18 h.



Sortie de secours

Depuis deux ans à Saint-Roch



C'est la première boutique de prêt-à-porter entièrement dédiée au commerce équitable. Coton ou jersey de coton bio pour les vêtements confectionnés outre-mer, matériaux de récupération pour une amusante lingerie en viscose de pin recyclé ou pour des sacs coupés d'une pièce dans des chutes de cuir. Les couleurs mènent la danse, mais sont garanties sans métaux lourds. C'est éthique, joyeux, facile à porter, indémodable, et ce n'est pas une lubie, car Isa Boucharlat a véritablement la fibre écologique.

Saint-Roch 2. Métro Riponne. Ma-ve 12 h-18 h 30. Sa 10 h-17 h.

VAUD

PRO SENECTUTE -Thé dansant: jeudi 12 mars dès 14 h, salle communale de Paudex; lundi 16 mars, dès 14 h, Espace Riponne à Lausanne. Ciném'âge, pour les juniors et les seniors, La Belle et la Bête, mercredi 18 mars, 14 h 30, Cinémathèque Suisse à Lausanne. Pro Senectute, rue du Maupas 51, 1004 Lausanne, tél. 021 646 17 21 ou www.vd.pro-senectute.ch

L'ESCALE - Visite: Alimentarium, confection d'un sujet en chocolat, jeudi 5 mars, 14 h (devant le musée). Centre de loisirs pour aînés, Rue du Léman 7, 1814 La Tour-de-Peilz.

MOUVEMENT DES AÎNÉS - Conseils juridiques par Sylviane Wehrli, 4 mars (séance de 30 min.). Exposition, Au fil du temps, le jeu de l'âge, Fondation Verdan, visite guidée mardi 24 mars et jeudi 23 avril à 10 h 30. Prévoyance funéraire, séance d'information par M. Edmond Pittet des Pompes funèbres générales, les jeudis,

19 mars et 2 avril à 14 h Rens. MDA-Vaud, 021 320 12 61 ou www.mda-vaud.ch

MAISON DE LA FEMME - Lunch conférence: «Redécouverte des plantes de haute montagne», par Josette Ganioz, L'Herbière à Grimentz, jeudi 26 mars de 12 h à 14 h. Maison de la Femme, av. Eglantine 6, 1006 Lausanne, tél. 021 323 33 22.

RETRAITÉS VAU-DOIS - Assemblée générale de la Section Riviera-Lavaux de la Fédération vaudoise des retraités, jeudi 2 avril à 14 h 30, suivie d'un exposé de M^{me} Christiane Layaz-Rochat. Hôtel de Famille à Vevey, rue des Communaux 20.

CINÉ-SENIORS -Le Fils de l'Epicier, d'Eric Guirado, mardi 10 mars, 14 h 30. Cinéma Rex à Aubonne.

AVIVO - Permanence à l'Hôtel-de-Ville de Vevey (1er étage), mercredis 18 mars et 1er avril de 9 h à 11 h.

THÉ DANSANT -Founex, salle communale, mardi 17 mars, de 14 h à 17 h. Rens. 022 776 21 86 ou 776 09 91.

CONNAISSANCE 3 – Programme des conférences à disposition auprès du Secrétariat de Connaissance 3, place de la Riponne 5, 1005 Lausanne, tél. 021 311 46 87.

GENEVE

AVIVO - Service social, tél. 022 329 13 60; loisirs, tél. 022 329 14 28. Avivo, 25, rue du Vieux-Billard, Case postale 155, 1211 Genève 8.

CINÉ CLUB AÎNÉS -Celui par qui le scandale arrive (1960), de Vincente Minnelli, lundi 2 mars 14 h 30, Audirorium de la Fondation Arditi (place du Cirque-Avenue du Mail), Genève.

NEUCHATEL

PRO SENECTUTE SPORT - Sorties raquettes au clair de lune avec repas fondue, 11 mars (marcheurs acceptés). Sorties, ski de fond, raquettes et marche tous les jeudis après-midi. Rens. et inscriptions (obligatoires): Pro Senectute-Arc jurassien, Sport, Pont 25, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 886 83 02 (matin).

AVIVO – Permanence hebdomadaire les mardis de 9 h à 11 h. Rue Louis-Favre 1, tél+fax 032 725 78 60; mail avivo-neju@net2000.ch. Loto, mercredi 11 mars à 14 h 30. Faubourg de l'Hôpital 65.

MOUVEMENT DES AÎNÉS – La balade du 18... Tous les 18 du mois, une balade d'environ 2 heures. Mouvement des aînés (MDA), Les Rochettes - Hôtel des Associations, Rue Louis-Favre 1, 2001 Neuchâtel, tél. 032 721 44 44.

FRIBOURG

PRO SENECTUTE -Atelier équilibre à Fribourg et Bulle + atelier équilibre pour malvoyants à Villars-sur-Glâne. Badminton: à Lentigny chaque mardi après-midi jusqu'à fin mars. Pro Senectute Fribourg, Ch. Redoute 9, Villars-sur-Glâne, Tél. 026 347 12 40.

JURA

AVIVO - Conférence: «Alter Ego, activité et utilité», jeudi 19 mars, 14 h. Tournoi de cartes, jeudi 2 avril, 14 h. Delémont, restaurant de la Charrue.

JURA BERNOIS

PRO SENECTUTE -Découverte d'internet, 26 mars et 2 avril, Tramelan. Thés dansants: 7 et 21 mars, restaurant du Midi, Reconvilier. Sortie pleine lune à raquettes, Mont-Tramelan, 11 mars, dès 17 h. Rens. et inscriptions, tél. 032 482 67 00, internet: www.arcjurassien.pro-senectute.ch

MOUVEMENT DES AÎNÉS - Midi-rencontre, restaurant Central à Tavannes, avec loto. Rens. May Wüthrich, 032 489 16 71 ou 079 200 89 43.

Mouvement des aînés

Le Théâtre des 4 Heures du MDA Fribourg avec sa dizaine d'actrices et d'acteurs propose de jouer des comédies devant les résidants de home et les aînés des villages du canton. Un modeste cachet est demandé pour les frais de décors et de déplacement.

Rens. Fernand Dey à Bulle, tél. 026 912 40 56 ou Jacqueline Borruat à Villars-sur-Glâne, tél. 026 402 15 91.